

ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRinataLE

ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE

ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2025

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 17



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Alima, Centre de nutrition sociale périnatale
Alima, Perinatal Social Nutrition Centre

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Alima, Centre de nutrition sociale périnatale Alima, Perinatal Social Nutrition Centre (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.





Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;





- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Sophie Houle CPA Inc.

Montréal,
Le 27 mai 2025



ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE
ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2025

Page 4

	2025	2024
Produits		
Subventions (Annexe A)	2 109 267 \$	1 988 195 \$
Revenus d'autofinancement (Annexe B)	323 768	272 457
Revenus d'intérêts	5 007	3 729
	2 438 042	2 264 381
Charges de fonctionnement		
Amortissement des immobilisations corporelles	14 583	15 381
Apports alimentaires (Note 12)	254 391	228 635
Assurances	24 235	20 265
Combustible et électricité	9 968	8 467
Communications et site web	5 766	42 899
Dons de vêtements, autres biens et cartes cadeaux (Note 12)	33 586	7 254
Cotisations	10 908	12 098
Entretien et réparations	21 053	21 939
Fournitures de bureau et papeterie	7 822	10 934
Frais bancaires	5 602	4 812
Frais de déplacement et représentation	6 667	7 467
Frais de formation	11 764	11 775
Frais de gestion des placements	13 406	14 135
Matériels d'intervention	14 254	2 169
Salaires et charges sociales	1 772 569	1 770 774
Services informatiques	49 726	47 438
Services professionnels	248 569	200 410
Taxes et permis	9 626	12 617
Télécommunications	9 178	8 258
	2 523 673	2 447 727
Insuffisance des produits sur les charges avant autres produits	(85 631)	(183 346)
Revenus de placements (Annexe C)	82 099	85 587
Insuffisance des produits sur les charges avant les charges assumées par les actifs nets grevés d'affectation d'origine interne	(3 532)	(97 759)
Charges assumées par les actifs nets grevés d'affectation d'origine interne (Note 9)		
Image de marque	-	75 000
Honoraires d'expertise - immeuble	-	22 117
	-	97 117
Insuffisance des produits sur les charges	(3 532) \$	(194 876) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE
ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE

Évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 mars 2025

Page 5

	Affectés aux projets spéciaux	Affectés aux travaux majeurs de l'immeuble	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2025 Total
Solde au début de l'exercice	20 000 \$	427 883 \$	152 084 \$	503 870 \$	1 103 837 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	-	-	(14 583)	11 051	(3 532)
Investissement en immobilisations	-	-	4 726	(4 726)	-
Solde à la fin de l'exercice	20 000 \$	427 883 \$	142 227 \$	510 195 \$	1 100 305 \$
	Affectés aux projets spéciaux	Affectés aux travaux majeurs de l'immeuble	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2024 Total
Solde au début de l'exercice	95 000 \$	450 000 \$	153 380 \$	600 333 \$	1 298 713 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(75 000)	(22 117)	(15 381)	(82 378)	(194 876)
Investissement en immobilisations	-	-	14 085	(14 085)	-
Solde à la fin de l'exercice	20 000 \$	427 883 \$	152 084 \$	503 870 \$	1 103 837 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

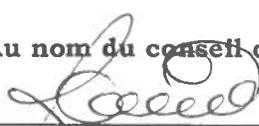
ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE
ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE

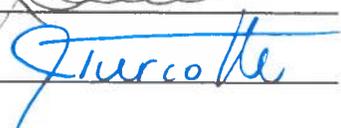
Situation financière
31 mars 2025

Page 6

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	410 404 \$	457 398 \$
Placements temporaires (Note 3)	1 237 367	1 169 608
Créances à recevoir (Note 4)	19 094	22 237
Stocks	58 554	56 792
Frais imputables au prochain exercice	25 969	28 451
	1 751 388	1 734 486
Immobilisations corporelles (Note 5)	186 489	152 084
	1 937 877 \$	1 886 570 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (Note 6)	272 264 \$	221 453 \$
Apports reportés (Note 7)	521 046	561 280
	793 310	782 733
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 8)	44 262	-
	837 572	782 733
Actifs nets		
Affectés aux projets spéciaux (Note 9)	20 000	20 000
Affectés aux travaux majeurs de l'immeuble (Note 9)	427 883	427 883
Investis en immobilisations corporelles	142 227	152 084
Non affectés	510 195	503 870
	1 100 305	1 103 837
	1 937 877 \$	1 886 570 \$

Au nom du conseil d'administration,


_____, administrateur


_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2025	2024
Fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(3 532) \$	(194 876) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	14 583	15 381
Intérêts et distributions capitalisés au coût des placements	(45 821)	(39 093)
Pertes (Gains) sur cession de placements	114	(27 626)
Gains non matérialisés sur les placements	(36 392)	(18 868)
	(71 048)	(265 082)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 10)	14 440	416 390
	(56 608)	151 308
Investissement		
Variation nette des placements temporaires	14 340	15 119
Acquisition d'immobilisations corporelles	(48 988)	(14 085)
	(34 648)	1 034
Financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations	44 262	-
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(46 994)	152 342
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	457 398	305 056
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	410 404 \$	457 398 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Forme juridique et objectifs de l'organisme

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance et est conséquemment exempté des impôts sur le bénéfice. La mission de l'organisme est d'intervenir par la nutrition sociale auprès de femmes enceintes en situation de vulnérabilité pour favoriser la santé optimale du nourrisson, et ce, une femme enceinte, un nourrisson, une famille à la fois.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Produits de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé alors que les produits de distribution de fonds et de dividendes sont constatés à la date de déclaration. Les gains (pertes) réalisé(e)s sur les placements sont constaté(e)s au moment où ils se produisent.

Autres produits

L'organisme constate les autres produits lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque les services ont été rendus ou que les produits ont été livrés et qu'il existe une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les montants sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services

Les dons sous forme de biens et services reçus à titre gratuit sont comptabilisés dans les états financiers à titre de produits et de charges lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les bénévoles ont consacré de nombreuses heures afin de soutenir l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Régime de retraite

L'organisme participe à un régime de retraite interentreprises contributifs à prestations déterminées. Les versements faits au régime sont constatés en charge annuellement. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée pour la présentation des informations financières présentées dans les états financiers de l'organisme.

Stocks

Les stocks de coupons de lait, d'oeufs et de légumes, qui sont distribués à un prix nul, sont constatés au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Immeuble	2,5 %
Mobilier et équipement	20 %
Système téléphonique	20 %
Matériel informatique	30 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des subventions à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements dans des fonds d'investissement.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

3. Placements temporaires

	Coût	2025	2024
Encaisse courtier	- \$	- \$	373 \$
Dans des fonds d'investissement:			
- Marché monétaire	68 627	68 627	40 066
- Titres à revenus fixes canadiens	908 585	939 559	911 460
- Titres à revenus fixes non canadiens	37 250	37 103	35 183
- Stratégies non traditionnelles	188 654	192 078	182 526
	1 203 116 \$	1 237 367 \$	1 169 608 \$

Le portefeuille de placements est géré par un gestionnaire de placements selon la politique de placements adoptée par l'organisme afin d'optimiser ses revenus de placements pour rencontrer ses obligations futures.

4. Créances à recevoir

	2025	2024
Comptes à recevoir	8 006 \$	773 \$
Taxes de vente à recevoir	11 088	21 464
	19 094 \$	22 237 \$

5. Immobilisations corporelles

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	52 222 \$	- \$	52 222 \$	52 222 \$
Immeuble	182 556	82 229	100 327	57 504
Mobilier et équipement	33 063	27 244	5 819	7 269
Système téléphonique	13 542	12 611	931	1 163
Matériel informatique	99 570	72 380	27 190	33 926
	380 953 \$	194 464 \$	186 489 \$	152 084 \$

6. Créditeurs

	2025	2024
Fournisseurs	101 002 \$	81 625 \$
Salaires et vacances à payer	171 262	139 828
	272 264 \$	221 453 \$

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent des subventions et apports non dépensés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les charges de projet de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début	561 280 \$	197 500 \$
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(445 472)	(250 000)
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	449 500	613 780
Moins: montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations	(44 262)	-
Solde à la fin	521 046 \$	561 280 \$

Sommaire

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
- Mesure 13.1 Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la participation sociale	-	157 530 \$
- Mesure 1.3 Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS)	-	50 000
- Mesure 2.1.3.4 Soutien aux initiatives en sécurité alimentaire (SISA)	63 308	-
- Projet pilote SIPPE-clientèle immigrante	62 500	-
Ministère de la Santé et des Services sociaux		
- Panier à provision nutritif et économique (PPNE)	12 000	-
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre		
- Déploiement de services en nutrition sociale périnatale pour la Montérégie-Est	15 000	-
Fondations privées	112 500	112 500
Fondation McConnell		
- Rénovation des espaces de la Maison Higgins	255 738	200 000
Fondation OLO		
- Crédits apports alimentaires	-	26 250
Montréal - Métropole en santé		
Conseil du Système alimentaire montréalais, plan d'action intégré 2023-2025	-	15 000
	521 046 \$	561 280 \$

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'améliorations à l'immeuble. Les apports seront amortis et constatés à titre de produits selon la méthode du solde dégressif aux taux de 2,5%. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	2025	2024
Apports affectés à l'acquisition d'immobilisations		
- Fondation McConnell	44 262 \$	- \$

9. Affectations d'origine interne

En date du 31 mars 2025, les sommes antérieurement affectées par le conseil d'administration se détaillent comme suit:

	Solde au 31 mars 2024	Changement des affectations	Utilisations	Solde au 31 mars 2025
Actifs nets affectés aux projets spéciaux				
Cuisine collective	20 000 \$	- \$	- \$	20 000 \$

Au cours de l'exercice précédent, l'organisme a utilisé un montant total de 22 117 \$ des fonds affectés aux travaux majeurs de l'immeuble. Les actifs nets affectés aux travaux majeurs de l'immeuble s'élèvent donc en date du 31 mars 2025 à 427 883 \$.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2025	2024
Créances à recevoir	3 143 \$	36 683 \$
Stocks	(1 762)	(48 777)
Frais imputables au prochain exercice	2 482	(382)
Créditeurs	50 811	65 086
Apports reportés	(40 234)	363 780
	14 440 \$	416 390 \$

11. Régime de retraite

L'organisme participe à un régime de retraite interentreprises contributifs à prestations définies lequel est administré par un autre organisme. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite pour le bénéfice de tous les participants du régime. La cotisation de l'organisme versé au régime s'élève à 90 150 \$ (101 280 \$ en 2024). Puisqu'il s'agit d'un régime interorganismes pour lequel le montant d'obligation attribuable à chaque entité participante ne peut être quantifié, l'organisme n'est pas en mesure de comptabiliser ce régime comme un régime à prestations définies, et le comptabilise plutôt comme un régime à cotisations définies. Le rapport annuel du régime fournit des informations sur l'excédent ou le déficit du régime. Il n'y a aucun changement dans les éléments contractuels du régime.

12. Opérations non monétaires

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu, à titre de membre affilié de la Fondation OLO, des crédits pour l'achat d'œufs, de laits et de légumes d'une valeur de 161 625 \$ (168 295 \$ en 2024) ainsi que des cartes d'épicerie d'une valeur de 27 500 \$ (0 en 2024). L'organisme a également reçu d'autres dons d'apports alimentaires, biens et cartes cadeaux d'une valeur de 60 385 \$ (33 163 \$ en 2024). De plus, Moisson Montréal a distribué à l'organisme 8 692 (6 805 en 2024) kilogrammes de denrées représentant une valeur de 68 583 \$ (52 809 \$ en 2024) Ces opérations ont été constatées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

13. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

13. Instruments financiers (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds d'investissement détenant des placements cotés en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE
ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE

Renseignements complémentaires
 Exercice clos le 31 mars 2025

Page 16

	2025	2024
Annexe A - Subventions		
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
- Fonctionnement	446 675 \$	434 932 \$
- Mesure de santé publique 3.1 (SIPPE-SCEF)	173 401	168 842
- Mesure 13.1 Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la participation sociale	157 530	170 000
- Mesure 2.1.3.4 Soutien aux initiatives en sécurité alimentaire (SISA)	11 692	-
- Mesure 1.3 Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS)	50 000	50 000
- Nourrir ensemble l'avenir des familles	-	125 000
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre		
- Déploiement de services en nutrition sociale périnatale pour la Montérégie-Est	15 000	-
Agence de la santé publique du Canada		
- Programme canadien de nutrition prénatale/PCNP	275 395	275 395
Emploi été Canada	4 801	4 936
Centraide		
- Fonctionnement	350 795	350 795
- Fonds d'urgence pour demandeurs d'asile	75 000	75 000
Fondation OLO		
- Crédits achats apports alimentaires (Note 12)	161 625	168 295
- Cartes d'épicerie (Note 12)	27 500	-
- Matériel d'allaitement	4 853	-
Montréal - Métropole en santé		
Conseil du Système alimentaire montréalais, plan d'action intégré 2023-2025	35 000	15 000
Association pour la santé publique du Québec		
- Nourrir l'inclusion des diversités ethnoculturelles chez les femmes enceintes issues de l'immigration à Montréal	125 000	-
Interaction du quartier Peter-McGill		
- Projet Coins Cuisines	15 000	-
Fondations privées	180 000	150 000
	2 109 267 \$	1 988 195 \$

ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE
ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE

Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2025

Page 17

	2025	2024
Annexe B - Revenus d'autofinancement		
Dons	180 375 \$	174 933 \$
Dons en nature (Note 12)	128 968	85 972
Services d'expertises	10 053	9 304
Autres produits	4 372	2 248
	<hr/>	<hr/>
	323 768 \$	272 457 \$

Annexe C - Revenus de placements

Intérêts et distributions de fonds mutuels	45 821 \$	39 093 \$
Gains non réalisés sur les placements	36 392	18 868
(Pertes) Gains réalisé(e)s sur cessions de placements	(114)	27 626
	<hr/>	<hr/>
	82 099 \$	85 587 \$